

A. Spa 20 Aug. 1684.

28^e

Monsieur mon frere,

J'estime que par mes dernières voies auez à peu
près peu comprendre l'issue de la poudrante de
l'affaire de Mr. vostre fils et estee desormais
persuadé que l'interest l'a gagné par des faits
et merites et nos devoirs. Ce qui ne desplaist
principalement c'est que ce que nous avons fait par
devoir nous tourne à mespris. Je croy neantmoins
que les miens seules jugeront plus sainement
et nous tiendront acrés contre tout coup. Il est
esperant qu'on sache ou nous en sommes afin
que nous apprenions de chercher nostre loy et
en Dieu et en nous mêmes sans faire tant d'estat
de la faveur d'autrui, qui ne se sert de nous que
pour son utilité. Ce sont choses différentes
estee bon serviteur et estee reconnu de mesme.
Un bruit a couru ici que le Roy de la Gr.
Bretagne avoit intention de demeurer quelque
temps à Meurt. C'est ce que ne je puis croire.
Car cela seroit interprété une infraction des
Traictés avec Cromwell et donneroit occasion
de former des resolutions au desavantage de S. M.
notre maistre veu que la garnison de Meurt est
entretenu au depeut de Mess^{rs} les Estats. Je me
veux promettre que le Roy ni ceux de son conseil
n'entreprendront jamais chose qui puisse
tendre au préjudice de son obéissance. Puisque
Madame la Princesse Royale va à Briz il
peut sejourner là et attendre quelque changement
en affaires d'Angleterre. Car pour l'Ecosse
je ne voy nulle apparence qu'elle puisse estee
tenis par leur force, laquelle est trop desme,
rationnée à celle des Anglois et outre cela
divisée et reduite quasi à néant. Car Mess^{rs}
les Estats ont receu lettres de nos Ambassadeurs

en Angleterre que Cromwell leur avoit fait
l'honneur de leur faire sçavoir les grandes
nouvelles qu'il avoit receu d'Escotz que
ses gens avoient gagné la bataille sur les
montaignes, que Middleton mesme estoit blessé
et qu'il se promettoit une bonne fin et
victoire totale bien tost.

Samedi dernier Messieurs les Geommes de la
Reine ont fait ouvrir la clef de la gallerie par
où son ~~Le~~ A part pour entrer au jardin et en
feroit quatre clefs pour les 4 capitaines qui
portent à cet heure le coup de garde, afin de se
tenir là pour veiller à la sûreté publique. Men
tal daer de groote cour de garde (de ces braves
gens) worden. Men seyf van de Mennisten, dat alser
~~tenant~~
~~in hare vergadering is~~, die se ongen
alden sien, dat se den selven niet slaen oft choeten,
meer sy beginnen elckanderen te dringen en dringen
also, dat den gehachten door het dringen gedwongen
wont al wyfende eyt te gaen, with hÿ resten
hebben. Sic pretendunt libertatis et imperii
terminos. Je ne promets rien de bon de ces univers
Tient si fréquentes au desavantage des interets
de la maison. Nous ne pouvons parler à S. A.
Madame. Puis que je voy qu'ils estoient aller
les choses à voir l'eau [?] je n'ay garde de
me rendre importun par des poursuites facheuses
et inutiles. Je suis seul ici avec Mess. Dau
et Strypa, tout les autres sont absens. Sur ce
je prie Dieu qu'il vous conserve S. A. nostre
maistree et vous donner bonne santé et longue
et heureuse vie. C'est le vœu de che.

A la Haye ce 18 d'Aoust.
1654.

H. de Willhem.